



Procédure d'autorisation de travail à compter du 6 avril 2021

Dès le 6 avril 2021, la demande d'autorisation de travail s'effectue en ligne sur :

administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr ou appeler le 0806 001 620.

Pour les saisonniers agricoles, la procédure est gérée nationalement par une plateforme à Avignon.

I. RECRUTER UN COLLABORATEUR ÉTRANGER DÉJÀ PRÉSENT EN France

Certains documents de séjour nécessitent au préalable **une autorisation de travail**. Il s'agit de:

- la carte de séjour temporaire ou pluriannuelle **salarié de moins de 2 ans** (carte qui n'est délivrée par la Préfecture que sur présentation de l'autorisation de travail relative au contrat présenté dans le cadre de la demande).
- **l'attestation de demandeur d'asile de plus de 6 mois**
- la carte de séjour temporaire **travailleur temporaire**
- la carte de séjour pluriannuelle **saisonnier** (dans ce cas seulement le salarié occupe un emploi dit « saisonnier ». Pour les autres statuts, on ne parle pas d'emploi saisonnier même si les personnes ne travaillent que pendant les mois d'été. Le terme saisonnier s'applique au statut de la personne et non à l'emploi occupé. Cela aura son importance au moment de demander l'autorisation de travail).
- **le titre étudiant** pour travailler au-delà de ce que prévoit la détention de ce titre, soit 960 heures par an).

NB : la délivrance de l'autorisation de travail ne dispense pas l'usager de solliciter un rendez-vous auprès de la préfecture pour solliciter un titre de séjour.

Donc sont autorisés à travailler **sans autorisation préalable** seulement les titulaires de:

- Carte résident
- Protection Subsidiaire
- Titre de séjour Vie Privée Vie Familiale
- Titre de séjour Santé
- Récépissé ade Titre de séjour vec autorisation de travail (mentionnée sur le récépissé)
- Autorisation Provisoire de Séjour avec autorisation de travail (mentionné sur le récépissé)
- Passeport talent

NB : La déclaration 48 h avant à la Préfecture pour vérification reste obligatoire.



II. PROCEDURE D'OBTENTION D'UNE AUTORISATION DE TRAVAIL

Vérifier au préalable si le projet de recrutement relève de la **liste des métiers en tension** (liste ci-après).

Si c'est le cas, effectuer la demande d'autorisation de travail.

Si ce n'est pas le cas, publier au préalable l'offre d'emploi auprès du service public de l'emploi **pendant 3 semaines** et fournir durant la procédure de demande d'Autorisation de Travail un document attestant la clôture de l'offre et de l'absence de candidat.

Dans le cadre où l'employeur doit solliciter cette autorisation de travail :

1. Se connecter à la plateforme : administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr

2. Vérifier que le métier est en tension : taper dans le champ métier, le métier recherché. Le logiciel vérifiera si le métier est dans la nomenclature ROME concernée. Nous avons indiqué dans le tableau l'intitulé à saisir.

On obtient la réponse : "Vous pouvez effectuer une demande d'autorisation de travail pour un ressortissant étranger".

3. Poursuivre la procédure

4. Joindre les documents demandés : Recto-verso du titre de séjour en cours de validité + si renouvellement d'un CDD identique au contrat en cours (même fonction, même rémunération) : Copie de l'autorisation de travail initialement accordée.

NB : tous les documents doivent être enregistrés dans un seul document PDF. Veiller à préparer ce document en amont.

NB : Dans deux cas subsistent des problèmes car aucun métier ne débouche sur la catégorie métier en tension alors que la famille professionnelle est dans la liste de l'arrêté :

- Aides-soignants
- Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie).

On obtient la réponse suivante : « *le résultat confirme que votre demande d'autorisation est soumise à l'opposition de la situation de l'emploi, vous devez, au préalable, publier le poste proposé pendant 3 semaines. Si vous avez déjà effectué cette publication, vous pouvez poursuivre votre démarche.* »

Dans ce cas, noter dans la case commentaires qu'il s'agit bien d'un métier en tension inscrit dans l'arrêté du 2 avril 2021.

Cas des métiers du maraîchage

Les ouvriers maraîchers agricoles non saisonniers ne font pas partie des métiers en tension. Dans ce cas, pour solliciter une autorisation de travail il faudra publier une attestation Pôle Emploi.



Liste des métiers en tension en Pays de La Loire en mars 2021 établie par le Ministère du Travail

2 avril 2021 JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Secteur	Secteur d'activité	Code FAP	Saisir via la liste déroulante	taper l'intitulé
Santé	Agents de services hospitaliers	T4Z61	Agent de propreté hospitalière ou Agent des services hospitaliers	
Service aux personnes	Agents d'entretien de locaux	T4Z60		Agent d'entretien/propreté de locaux
Service aux personnes	Aides à domicile et aides ménagères	T2A60		Aide aux personnes âgées
Santé	Aides-soignants	V0Z60	L'intitulé débouche sur non en tension	Noter dans la case commentaires qu'il s'agit bien d'un métier en tension inscrit dans l'arrêté du 2 avril 2021
Santé	Infirmiers	V1Z80		Infirmière de service hospitalier ou Infirmière aide opératoire
Service aux personnes	Professionnels de l'animation socioculturelle	V5Z81		Animateur d'activités sociales et de vie locale
Commerce; Vente et Grande distribution	Bouchers	S0Z40	Aide-boucher / Aide-bouchère ou Boucher	
Industrie	Bouchers	S0Z40		abattage et découpe de viande
Installation maintenance	Carrossiers automobiles	G0B40		Carrossier
Construction BTP	Charpentiers (bois)	B2Z43		Charpentier ou Aide charpentier
Industrie	Chaudronniers, tôliers, traceurs, serruriers, métalliers, forgerons	D2Z40		Chaudronnier
Transport	Conducteurs routiers	J3Z43		Conducteur de poids lourd (mais pas de car ou de bus)
Construction BTP	Couvreurs	B2Z44		Couvreur ou Aide couvreur
Tport Logistique	Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	J0Z20	Magasinage et préparation de commandes	
Industrie	Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	C1Z40		Ouvrier de montage en appareils électriques
Logistique	Ouvriers qualifiés du magasinage et de la manutention	J1Z40	Magasinage et préparation de commandes	
Industrie	Ouvriers qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	F3Z41		Opérateur de montage d'ouvrages en bois ou Agent d'usinage du bois – opérateur de débit en industrie du bois



Secteur	Secteur d'activité	Code FAP	Saisir via la liste déroulante	taper l'intitulé
Industrie	Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	D1Z41		Opérateur de découpe (taper découpe), Cisailleur, Lamineur en métallurgie
Construction BTP	Plombiers, chauffagistes	B4Z41		Plombier, Aide plombier, Plombier chauffagiste
Industrie	Agents de maîtrise et assimilés des industries de process	E2Z80		Technicien processus en électricité-électronique études et développement, Technicien d'études en automatisme
Construction BTP	Chefs de chantier, conducteurs de travaux (non cadres)	B6Z73		chefs de chantier
Industrie	Dessinateurs en mécanique et travail des métaux	D6Z71	Dessinateur d'études en mécanique, Dessinateur d'exécution en mécanique, en charpente métallique, en installations industrielles	
Installation maintenance	Mécaniciens et électroniciens de véhicules	G0B41	Mécanicien de maintenance automobile et de véhicules industriels, Installation et maintenance électronique	
Industrie	Techniciens en électricité et en électronique	C2Z70		Technicien de laboratoire en électricité études et développement,
Industrie	Techniciens en mécanique et travail des métaux	D6Z70		Technicien qualité en mécanique et travail des métaux, Technicien en métrologie en mécanique et travail des métaux, Technicien d'études en systèmes mécaniques automatisés
Agriculture et pêche	Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement	G1Z70		Ingénierie en agriculture et environnement naturel, Chargé d'études environnement, Ingénieur agro-environnement, Technicien du génie sanitaire et environnement / secteur agriculture et pêche : technicien du génie sanitaire et environnement
Agriculture	Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles	A2Z70		Agent technique agricole, Agent de production laitière, Agent technique d'élevage
Construction BTP	Techniciens et chargés d'études du bâtiment et des travaux publics	B6Z71	Chargée d'études techniques du BTP, Ingénieur d'études BTP, Technicien d'études BTP	
Construction BTP	Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)	B7Z91	ingénieurs contrôle technique de construction	Chef de chantier, Assistant chef de chantier
Industrie	Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie)	N0Z90	L'intitulé débouche sur non en tension	Noter dans la case commentaires qu'il s'agit bien d'un métier en tension inscrit dans l'arrêté du 2 avril 2021
Support à l'entreprise	Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique, chefs de projets informatiques	M2Z90		Chef de projet informatique, Responsable de projet informatique, Ingénieur analyste informatique, Ingénieur d'étude et développement informatique